

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MARS 2024

## III- FINANCES

### **Rapport n°7 : Attribution des subventions aux associations pour l'année 2024**

Madame la Présidente propose au conseil communautaire de valider les **demandes de subventions 2024 pour les associations**, comme examinées lors de la Commission des Finances du 12/03/2024.